



## **Rapport – Formation rôle et responsabilités des élus municipaux**

Conformément à l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, les membres du conseil suivants ont participé à la formation obligatoire intitulée « Maîtriser la gouvernance locale : fonctionnement municipal, urbanisme et finances publiques » :

- Nadine Brière – mairesse (20 mars 2026)
- Audrey Joly – district 1 (20 mars 2026)
- Arielle Beaudin – district 2 (20 mars 2026)
- Pierre Léveillé – district 3 (20 mars 2026)
- Marie-Hélène Vigeant – district 4 (20 mars 2026)
- Alexandre Charbonneau – district 5 (20 mars 2026)
- André Lamarche – district 6 (20 mars 2026)

Signé à Sainte-Adèle, le 2 avril 2026

---

Me Audrey Sénécal  
Directrice générale adjointe  
Greffière et directrice des services juridiques